

En perspective
TÊTE CHERCHEUSE

**PHILIPPE
GOURMAIN,**
FONDATEUR
DE LA BELLE
FORÊT

La forêt se meurt et nous regardons ailleurs. Tel pourrait être le point de vue du fondateur et co-président de La Belle Forêt, start-up qui œuvre pour la préservation des forêts françaises et de leur biodiversité en proposant des crédits carbone.

L'APPEL DE LA FORÊT

Quel est l'état actuel des forêts françaises ?

Tout dépend de quel point de vue on se place. Si on se contente d'observer l'évolution de la surface forestière, tout va bien puisque la forêt a doublé de surface en moins de 200 ans. C'est parado-

xialement le recours aux énergies fossiles qui a fait baisser la pression sur les forêts qui étaient une des rares sources d'énergie jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle. Au 20^{ème} siècle, les progrès de l'agriculture, grâce encore une fois au recours aux fossiles, a libéré des millions d'hectares de terres agricoles progressivement colonisées par la forêt.

Mais si on se penche sur les évolutions récentes, et surtout à venir, la forêt subit plusieurs périls liés directement aux activités humaines. En premier lieu, il y a la hausse des températures et la recrudescence des sécheresses qui augmentent terriblement le risque incendie. Le réchauffement climatique fragilise également des essences qui ont besoin d'un climat frais et humide, telles que l'épicéa, le hêtre ou le sapin, qui connaissent des mortalités préoccupantes.

Il existe une dernière menace dont on parle peu et qui pourtant peut avoir des conséquences terribles. Il s'agit de l'introduction de pathogènes via les produits d'importation. L'orme a disparu des campagnes françaises sous l'effet de la graphiose introduite des Etats-Unis. Le frêne se meurt en raison d'un champignon venu de Chine...





En quoi le rôle de la forêt doit-il évoluer au regard de la crise climatique ?

Alors que la forêt capte encore 7,5 % de nos émissions nationales de CO₂, cette fonction a été divisée par deux en une dizaine d'années selon l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Il y a donc une vraie urgence à davantage intégrer la dimension carbone dans la gestion des forêts.

Pour résumer, quatre situations se dessinent. Dans les peuplements qui se portent bien, il faut modérer les prélèvements pour conserver ces puits de carbone efficaces. Dans les parcelles qui dépérissent massivement, il n'y a pas d'autre choix que de replanter en diversifiant autant que possible les essences pour diluer les risques d'échec. Pour les essences qui déclinent graduellement comme le hêtre, deux positions s'opposent : anticiper les dépérissements en exploitant certaines parcelles pour les reboiser ou attendre que les dépérissements s'amplifient pour récolter ces bois. Mais dans les deux cas, cela se terminera par une introduction plus ou moins importante d'essences plus résistantes. Enfin, dans les secteurs très pauvres, sur sols superficiels ou rocheux, on ne pourra plus envisager de production forestière efficace. Dès lors, la gestion consistera essentiellement à organiser la prévention contre les incendies.

En complément de ces décisions purement sylvicoles, la prise en compte du rôle de la biodiversité pour une meilleure résilience des forêts d'une part, et du rôle de ces dernières dans la régulation du cycle de l'eau d'autre part,

“ La forêt subit plusieurs périls liés directement aux activités humaines

sont des sujets qui deviennent centraux.

Quels sont les enjeux pour les propriétaires forestiers ? Quels sont les freins à une gestion pérenne et vertueuse de la forêt ?

Dans ce contexte très évolutif et complexe, ils doivent s'entourer de professionnels capables de dresser les bons diagnostics et d'agir en conséquence. De producteurs de matière, les propriétaires forestiers peuvent devenir fournisseurs de services. C'est une vraie révolution qui offre des opportunités de diversification des activités avec à la clef, des revenus qui peuvent être réinvestis dans la nécessaire adaptation des forêts. Cette approche plus holistique de la gestion des forêts reçoit un bon écho de la part des propriétaires qui voient aussi dans cette démarche, l'occasion d'associer les jeunes générations.

Le ministère de l'Agriculture, en charge des forêts, reste malheureusement marqué par une approche très agricole du sujet, réduisant la forêt à un simple réservoir de biomasse à mobiliser. Malgré les discours, la biodiversité reste un impensé de la politique forestière actuelle. Quant à la dimension carbone, seule la replantation de parcelles sinistrées bénéficie d'aides financières et d'une fiscalité avantageuse ; la conservation de peuplements qui résistent n'est pas encouragée, pas plus

que l'adaptation progressive des forêts avec des plantations de petites dimensions sans coupe rase préalable.

Pourquoi les entreprises ont-elles tout intérêt à soutenir les forêts françaises ?

On ne peut pas dire que l'ambiance politique actuelle soit très favorable aux sujets climat et biodiversité ! Les entreprises doivent prendre le relais d'une puissance publique timorée, voire sur le recul. Sur le sujet carbone, de nombreuses entreprises s'engagent dans la réduction de leurs émissions et certaines le font très bien. Parallèlement à ces actions incontournables, elles doivent aller plus loin en soutenant des projets de contribution carbone, c'est-à-dire qui permettent de recréer ou de conserver des puits de carbone forestiers. Concrètement, cela passe par l'achat de crédits carbone générés par des projets locaux, si possible à proximité immédiate des sites de l'entreprise pour impliquer davantage les salariés. La Belle Forêt s'est positionnée sur ce marché et propose des crédits carbone issus des forêts françaises et qui ont un impact sur la biodiversité et l'eau. Nous avons en effet l'intime conviction qu'il est plus que temps de traiter de front les trois sujets et de cesser les approches en silo, qui expliquent en partie la crise écologique actuelle.

Propos recueillis
par Anthony Laurent

